

14 juillet 1944 : Martignat : Assassinat de François Vuillerme.

14 em Légion

compagnie de l'Ain

Sectio de Nantua

Brigade d'oyonnax

N° 900 du 21/11/1944.

Procès-Verbal de renseignements sur l'homicide commis par les allemands, sur la personne de Mr VUILLERME, François, 64 ans cultivateur demeurant à Martignat (AIN)

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui, vingt et un novembre mil neuf cent quarante quatre, à neuf heures

Nous soussignés: ROCH, Jules, et BOUDET, André gendarmes, à la résidence d'oyonnax, département de l'ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en visite de commune à Martignat agissant en vertu d'une note de Mr le commandant de section N° 4617/3 en date du 27/10/44, prescrivant d'effectuer une enquête, sur l'homicide commis par les allemands sur la personne de Mr VUILLERME, demeurant à Martignat, hameau d'Evron, avons reçu les déclarations suivantes:

De Mme Vve VUILLERME, née Jacquand, Marie Zoée, 61 ans, cultivatrice à Martignat, hameau d'Evron, née le 2 mars 1883, au dit lieu.

Le 14 juillet 1944, vers douze heures les troupes allemandes d'opérations de passage au hameau d'Evron, ont rassemblé tous les hommes à la sortie du village. Sans en connaître le prétexte, un militaire a tué mon mari, d'un coup de fusil. Mon mari avait été atteint au bas ventre et a succombé presque aussitôt. Mr Perrin Albert, qui faisait alors partie de la délégation provisoire a fait les démarches nécessaires pour son enterrement. Mon mari a été enterré normalement au cimetière de Martignat le 16 juillet 1944.

Lecture faite persiste et signe: PERRIN, Albert, 51 ans, cultivateur, à Martignat (AIN) hameau d'Evron, déclare:

J'étais à oyonnax, le 14 juillet 1944, lorsque les allemands ont opéré au hameau d'Evron. Vers 14 heures, je suis rentré chez moi et j'ai appris que Mr Vuillerme, François avait été tué, vers 12 heures. J'ai constaté, qu'il avait été atteint au bas ventre. Il portait une large plaie, provenant sans doute d'une balle explosive. En tant que membre de la délégation provisoire de la commune, j'ai fait les démarches nécessaires pour que les obsèques de Mr Vuillerme, aient lieu, le 16 juillet 1944.

Lecture faite persiste et signe.

Copie.



*Copie certifiée conforme à l'original
Le 18 Janvier 1946
M. Badier, notaire à Martignat
P. P. P.*